

Rapport d'activités



Octobre 2022 – Septembre 2023

Version validée

Assemblée générale des 8, 9 et 10 décembre 2023

Réseau Semences Paysannes

10, place Clemenceau

47190 Aiguillon

05 53 84 44 05

contact@semencespaysannes.org

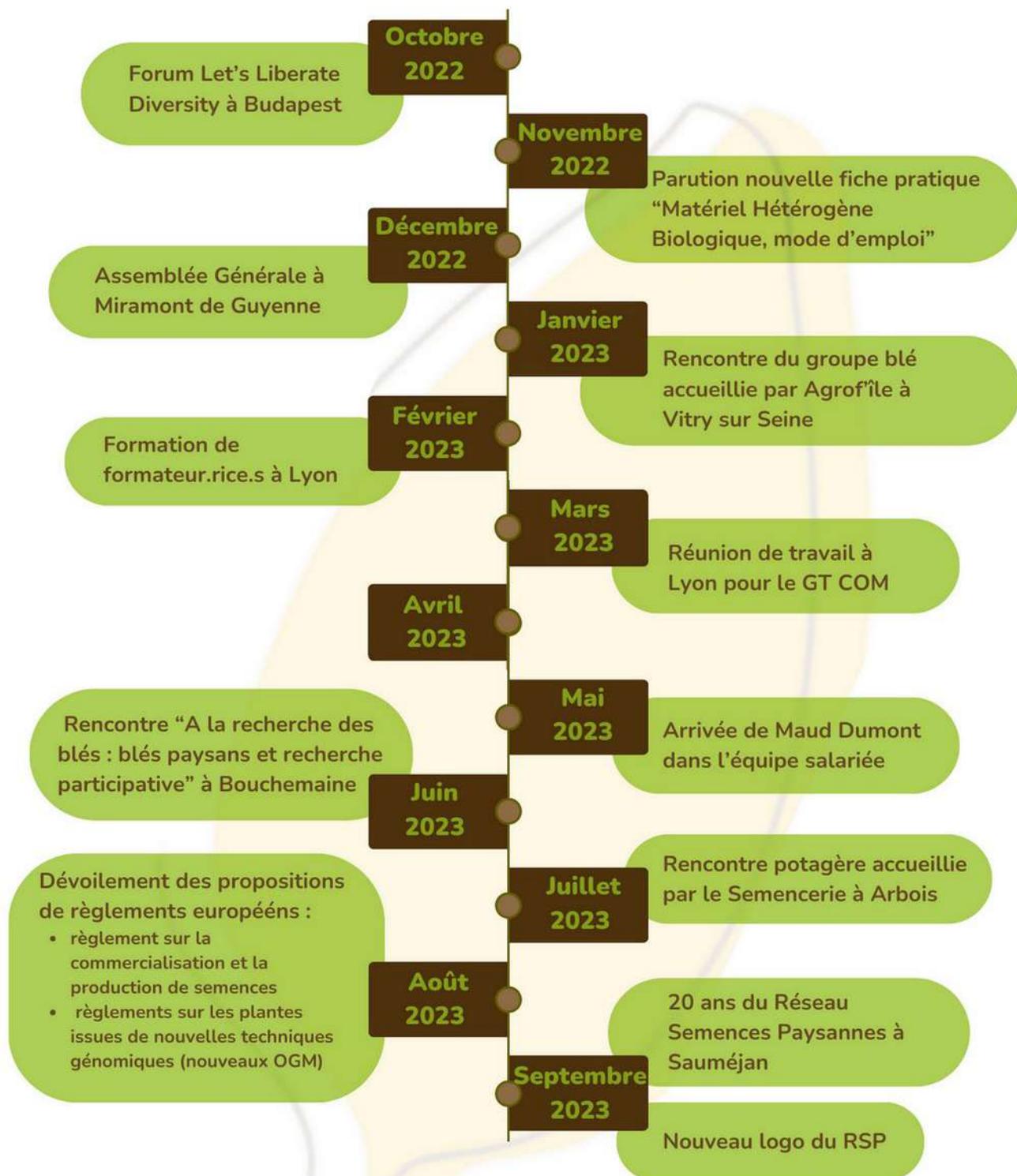
semencespaysannes.org

Sommaire

L'année en bref.....	5
1. Développement des semences dans les fermes et les jardins.....	6
1.1. Mieux faire réseau et favoriser l'interconnaissance entre les membres.....	6
1.2. Accompagner la montée en compétences des membres.....	11
1.3. Encourager la recherche paysanne participative.....	13
2. Favoriser les partenariats et mettre en lumière notre travail.....	16
2.1. Développer et consolider les partenariats.....	16
2.2. Mieux communiquer sur nos actions.....	18
2.3. Les événements du Réseau.....	20
3. Animer et mettre en réseau les expériences et relations au monde économiques.....	23
3.1. Consolider les partages entre les membres.....	23
3.2. Continuer d'animer la réflexion sur les règles d'usage des termes protégés et du logo de l'association.....	24
4. Poursuivre le travail de veille juridique et de défense des semences paysannes.....	26
4.1. Renforcer les montées en compétences collectives sur les thématiques réglementaire, juridique et politique.....	26
4.2. Continuer notre travail de communication large et pédagogique sur les sujets réglementaires.....	29
4.3. Contribuer à la défense des semences paysannes.....	29
5. Cultiver un mode de fonctionnement associatif plus horizontal.....	31
5.1. Conseil d'administration.....	31
5.2. Vie d'équipe.....	32
6. Rapport financier 2022 - 2023.....	33
6.1. Évolution du résultat.....	33
6.2. Les charges.....	33
6.3. Les produits.....	35
Nos partenaires financiers.....	37
7. Table des matières détaillée.....	38
Liste des membres du Réseau.....	40

LES TEMPS FORTS

Du Réseau Semences Paysannes
cette année



L'ANNÉE EN BREF

96 membres

80 collectifs

16 membres individuels

11 formations et interventions de l'équipe salariée

4 Rencontres thématiques

- Rencontre blés
- Prix de la recherche participative : A la recherche des blés : blés paysans et recherche participative
- Rencontre potagère
- 20 ans du RSP

Une veille juridique active

- 4 synthèses d'actualité juridique
- 1 fiche pratique sur le matériel hétérogène biologique

Du nouveau côté communication

1 nouveau logo

Des nouveaux t-shirts

Des nouveaux totes bags aux couleurs du RSP

1. DÉVELOPPEMENT DES SEMENCES DANS LES FERMES ET LES JARDINS

1.1. Mieux faire réseau et favoriser l'interconnaissance entre les membres

1.1.1. Demandes d'adhésion

Plusieurs collectifs ont rejoint le Réseau Semences Paysannes, portant à 80 le nombre total de collectifs membres du Réseau. A ces collectifs, s'ajoutent 16 membres individuels. D'autres membres n'ont pas renouvelé leurs adhésions au Réseau ou ont cessé leurs activités.

Sol



SOL Alternatives Agroécologiques et Solidaires, est une organisation de solidarité créée en 1980 qui a pour objectif de participer à la satisfaction des besoins essentiels des agriculteurices paysan.ne.s et à la valorisation de leur rôle dans la société. L'association agit en France et à l'international pour l'agroécologie paysanne au service de la transition agricole et alimentaire.

Ses actions se structurent autour :

- de l'appui et l'accompagnement sur le long terme d'actions concrètes co-portées par des organisations locales,
- de la mise en réseau des acteur.rice.s de la transition du local au global,
- de la diffusion des idées et des expériences pour sensibiliser et essaimer,
- du dialogue avec les pouvoirs publics en lien avec les collectifs dont ils sont membres (dont le collectif Nourrir, Coordination Sud (C2A), réseau InPact, CRID, CFSI au niveau national ; Occitanie Coopération et CROSI au niveau régional, etc).

Trois axes transversaux à tous leurs projets : biodiversité cultivée, place des paysannes, impact du réchauffement climatique.

Cette association est en lien avec le RSP depuis quelques années, notamment pour la préparation des prochaines rencontres internationales.

Emmaüs le Maquis



L'association Emmaüs le Maquis, active depuis 2022 met en œuvre les orientations d'Emmaüs International, d'Emmaüs Europe et d'Emmaüs France dans l'esprit du Manifeste Universel d'Emmaüs. Elle a pour objet de lutter contre les injustices et les diverses formes d'exclusion, à la fois leurs causes et leurs conséquences, notamment par l'accueil et l'accompagnement des compagnes et compagnons dans le cadre d'une activité agricole. Ainsi, l'activité d'Emmaüs le Maquis se concentre sur la transmission d'une activité de paysan.nes-boulangèr.es et la mise en place d'une activité d'artisan.nes semencière.es.

Maison Paysanne Aude



En 2021, la venue dans l'Aude de la Maison des semences paysannes maralpines, dans le cadre de la Fête de l'agriculture paysanne et du Salon à la ferme a fédéré des maraîchers audois et des associations autour des semences paysannes.

A la suite de ces échanges, ils ont mandaté la SCIC Maison paysanne dans le but de favoriser la structuration d'un collectif pour la production et l'échange de semences paysannes.

En 2022, le projet « Créer un réseau professionnel des semences paysannes potagères et céréalières » a été inclus dans le P.A.T., Projet Alimentaire Territorial du département. Le Biocivam de l'Aude pilote le projet de semences céréalières, tandis que la Maison paysanne coordonne celui des semences potagères.

Le projet regroupe une dizaine de maraîchère.s et artisan.nes semencière.s ainsi que les associations Chemin Cueillant (Minervois) et la Grainothèque de la haute vallée de l'Aude.

L'objectif, à terme, est de sélectionner des variétés de semences paysannes potagères et de les multiplier afin de gagner en autonomie. Au préalable il s'agit de définir au sein du groupe des critères de sélection prioritaires : productivité, conservation, goût, adaptation climatique ...

1.1.2. Mise en réseau et rencontre des membres

Une attention toute particulière est portée à la rencontre régulière des membres du Réseau. Les mouvements de personnes au sein des collectifs et les différences d'échelles (nationale, régionale, locale...), peuvent créer une distance et parfois un sentiment de décalage avec les enjeux et discussions qui ont lieu au sein du Réseau. La participation ou la co-organisation d'événements avec des membres permet de renforcer ces liens.

Inclusion de nouveaux membres

En octobre 2022, la salariée de la vie associative a participé à une rencontre du groupe maïs du **Civam AD 72**, groupe qui travaille sur les maïs population. Cette rencontre a été l'occasion de présenter le Réseau Semences Paysannes aux membres du collectif et de faire une présentation des enjeux réglementaires. A suivi un échange avec l'animatrice et un paysan d'Agrobio Périgord pour présenter plus largement la dynamique maïs population.

Un administrateur a aussi participé à l'inclusion des nouveaux membres au cours du mois d'août. Il est allé à la rencontre du collectif **Grainaille**, une maison de semences paysannes potagères en Haute Loire. Cette rencontre a été l'occasion encore une fois de présenter le RSP et son fonctionnement, mais aussi d'en apprendre plus sur ce collectif et son fonctionnement. Ce qui a aussi été le cas de la rencontre avec **Graines de Liberté**, une SCIC d'artisan.e.s semencière.s en Bretagne.

Co-organisation d'événements

Le lien avec les membres passe aussi par l'organisation conjointe de rencontres. Les membres du Réseau peuvent se porter volontaires pour l'accueil de rencontres. Ça a notamment

été le cas de la **Semencerie** qui a accueilli, en juin dernier la rencontre potagère (cf partie 2.3), mais aussi d'**Agrof'île** en janvier dernier pour la rencontre du groupe blé. (cf partie 2.3). Toujours en lien avec les céréales à paille, le **Gabb Anjou** et **Triptolème** ont accueilli le prix de la recherche participative « A la recherche des blés » au mois de juin.

Rencontres diverses

Les membres se croisent et se rencontrent aussi à d'autres occasions, lorsque les animatrices participent à des événements ou simplement vont à la rencontre des membres. Cette partie reprend surtout les rencontres faites par l'équipe salariée.

En octobre 2022 une rencontre entre les salariées du RSP et ceux de la **Confédération Paysanne** travaillant sur les enjeux semences a été organisée pour renforcer les liens entre les structures, notamment après des renouvellements salariés de part et d'autre. La venue aux 20 ans du Réseau Semences Paysannes de la Secrétaire Nationale en charge notamment des questions OGM et Semences a permis le rapprochement des deux structures. Les liens se consolident avec la planification d'une rencontre entre les membres du bureau du RSP et du secrétariat national de la Conf' en octobre 2023.

En novembre 2022, l'animatrice des groupes espèces est allée à la rencontre des membres du **Civam AD 49** pour échanger sur les problématiques fourragères.

Elle est aussi intervenue lors de la rencontre du groupe blé de l'automne du collectif **Cultivons la Biodiversité en Poitou Charentes** pour présenter les actualités du Réseau et le fonctionnement d'autres collectifs membres. Cela a permis d'élargir l'interconnaissance notamment sur le fonctionnement d'autres collectifs du RSP travaillant sur le blé.

1.1.3. Groupes espèces

Groupe blé

A la demande de collectifs, un temps d'échange a eu lieu en octobre 2022 sur les essais panification. Plusieurs thématiques ont été abordées : retours sur les essais menés, le gluten, les tests gustatifs, le lien entre terroir et qualité nutritionnelle et la communication à destination des consommateurs.

La rencontre hivernale du groupe blé s'est déroulée les 25 et 26 Janvier 2023 à Vitry-sur-Seine. Elle a été accueillie par le collectif Agrof'île. 28 personnes de 9 collectifs ont participé à la rencontre. Des chercheurs de l'INRAE (Isabelle Goldringer, Michel Turbet-Delof et Adrien Ame) étaient également présents.

Les échanges ont porté sur :

- les essais liés à la transformation des blés et orges paysans (présentation de travaux menés par les collectifs),
- les enjeux et problématiques liés aux essais de transformation des céréales issues de semences paysannes,
- les associations légumineuses/céréales à pailles,
- la gouvernance et l'organisation du groupe.



Les temps « off » ont permis l'inter-connaissance ainsi que l'échange de semences.

La rencontre hivernale est importante pour le groupe et a été considérée comme un incontournable à réaliser une fois par an.

Un travail va également démarrer pour rédiger un règlement intérieur pour le groupe blé.

Le compte-rendu est disponible sur l'espace de stockage Framadrive du groupe blé.

Groupe fourragère

Le groupe fourragère a pour objet l'échange de connaissances sur la production de semences de légumineuses et de graminées fourragères. Ce groupe est constitué à la fois d'éleveur.euse.s mais également de céréalier.ère.s pour lesquel.le.s la légumineuse permet un amendement du sol.

Il s'est réuni 2 fois par visioconférence (en octobre 2022 et avril 2023). Ce mode de fonctionnement et d'échange convient au groupe pour le moment. Ces temps permettent d'échanger sur l'actualité de chaque collectif présent : essais en cours, événements prévus, questionnements.

Un élément soulevé par le groupe et sur lequel un travail serait à réaliser est la construction d'un document définissant les bonnes pratiques d'échanges pour les espèces fourragères.

Groupe tomate

La participation aux journées Diapause en septembre 2022 a permis de proposer un temps d'échange en distanciel le 15 décembre de la même année. L'objectif était de refaire du lien et d'identifier les pistes d'actions pour la suite (continuité ou clôture du groupe, retour sur les résultats).

La proposition issue de cette réunion est que le groupe tomate intègre le groupe potagère en gardant l'espace et l'axe de réflexion sur la recherche.

Il a également été proposé d'élargir la réflexion sur la charte du groupe tomate au groupe potagère pour garder l'ouverture (notamment à des personnes extérieures au RSP) et l'axe de recherche.

Groupe potagère

Suite à la rencontre des artisan.ne.s semencier.ère.s en juin 2022, un comité de pilotage s'est constitué pour organiser les rencontres de ce même groupe en 2023.

Les réunions en distanciel avec le groupe tomate et potagère et la difficulté à organiser une rencontre hivernale pour le groupe tomate-potagère ont abouti à la proposition d'un regroupement de ces rencontres pour l'ensemble des collectifs liés aux semences potagères (groupe tomate-potagère et artisan.ne.s semencier.ère.s). Cette proposition a été acceptée par le

Copil d'organisation initial ce qui a permis d'ouvrir la rencontre à l'ensemble des membres travaillant avec des potagères.

La rencontre « Semences Potagères Vivantes » s'est donc déroulée du vendredi 30 juin au dimanche 2 juillet. Elle a été accueillie par le collectif franc-comtois La Semencerie. Cette rencontre a réuni 35 personnes de 15 collectifs différents. Stéphanie Klaedtke (ITAB) et Sophie Quié (animatrice RSP) ont animé ces deux journées.

Après une projection du film « Essaimons-nous » sur le collectif La Semencerie, les participant.e.s ont visité la ferme de l'Iserole, l'une des fermes de La Semencerie. Des échanges ont ensuite eu lieu sur la santé des plantes (aspects réglementaires et techniques). Le groupe a enfin pu mener une réflexion sur ses envies et un plan d'action a été validé. Cette rencontre a également été l'occasion de faire un point sur l'association d'artisans semencier « Les Croqueurs de carottes ».

Vous pouvez retrouver un article bilan de cette rencontre sur le [site internet du RSP](#).



Groupe maïs

Le **projet PEI Cubic** a permis la création d'un « groupe national maïs population » (informel) avec des rencontres physiques en 2016 (Dordogne), 2017 (Loire-Atlantique) et 2018 (Loire) où il y a eu partage d'expériences et mutualisation de construction de projets. Depuis, aucune autre rencontre physique n'a eu lieu.

Une réunion en visio regroupant une vingtaine de personnes s'est tenue le 6 décembre 2022 pour faire un état des lieux du groupe : qui fait quoi ? qui en est où ? Un besoin de partage d'expériences entre anciens et nouveaux collectifs a émergé avec l'idée d'organiser **une rencontre physique** pour mettre à jour les échanges d'infos et d'activités de chacun.e.

Un petit groupe s'est constitué avec les collectifs AgroBioPerigord et Mazorca pour cela.

Cette rencontre ouverte aux autres collectifs travaillant sur cette thématique était prévue en octobre 2023, elle a été annulée faute de participant.e.s. Suite à ce constat, un travail est à mener pour identifier les raisons de ce peu d'engouement des autres collectifs.

Visite du Centre de Ressource Biologique GaMèt

Les 9 et 10 février s'est déroulée la **visite du bâtiment ARCAD**, Centre de Ressources Biologiques (CRB) GaMèt conservant notamment de nombreuses variétés de maïs et la restitution de conclusions issues d'anciens jeux de données du projet SOLIBAM. Cette restitution a été organisée par le CIRAD (Mathieu Thomas) et le CRB GaMèt (Paule Terres). Six personnes, des collectifs AgroBioPerigord, Mazorca, de Graines d'Avenir et du RSP ont participé à cette rencontre. Cela a été l'occasion pour le CRB de soulever l'intérêt d'une possible collaboration avec les groupes de paysans qui travaillent sur le maïs population. Ainsi a émergé l'idée d'une mise à disposition des outils de tri et de stockage et la possibilité d'intégrer le réseau de paysans à l'étape de maintien de la collection.

La proposition est faite et illustre que de plus en plus de chercheur.se.s sont désireux.ses de revenir vers les paysan.ne.s afin de co-construire de nouveaux axes de recherche. Pour autant, la question de l'intérêt de ce type de partenariats pour servir la cause des semences paysannes se pose.

1.2. Accompagner la montée en compétences des membres

1.2.1. Formations et interventions

La formation tient une place importante au sein du RSP et comporte plusieurs éléments : les formations portées et construites par le RSP, les interventions de l'équipe salariée, et toutes celles proposées par les membres (listées dans le [répertoire de formation](#)).

L'enjeu de la formation dépasse cependant le recensement des interventions et des formations en tant que tel. Elle se traduit aussi par le désir de construire une culture commune de la transmission par le biais de l'organisation de formation de formatrices, mais aussi les questionnements plus globaux portés par le GT formation et la construction d'outils pédagogiques autour des semences et de leurs enjeux.

Formations portées par le RSP :

- **Formation de formatrices** du RSP : en 2023, c'est une formation « niveau 2 », axée sur

la ludopédagogie, qui a été proposée aux membres du RSP intéressés par la formation. Elle a réuni 11 participant.e.s, dont 2 animatrices du RSP. Animée cette année encore par Laurence Brunier, elle s'est déroulée mi-février à Lyon.

- **Les 3 jours du RSP** : l'édition 2023 des 3 jours du RSP, prévue en Dordogne, a malheureusement dû être annulée, en raison de l'arrêt maladie de l'une des animatrices. Elle sera renouvelée au prochain exercice.

Interventions

Au delà des formations portées par le RSP, les animatrices, appuyées souvent par des membres en local, sont aussi intervenues plusieurs fois auprès de publics variés (groupes d'agriculteur.ice.s non membre du RSP, établissement d'enseignement agricole, membres du Réseau, association de producteur.ice.s non membre du Réseau...) :

- 8 interventions sur la réglementation semences
- 1 intervention sur la production et l'échange de céréales à paille
- 1 intervention sur les enjeux économiques
- 1 intervention de sensibilisation aux enjeux autour des semences paysannes

1.2.2. Groupe de travail formation

Suite au départ de la salariée chargée du développement et de la coordination des activités de formation du RSP, certaines missions ont dû être réduites. Dans ce cadre, le GT formation a exprimé qu'il ne ressentait pas le besoin d'une animation salariée. Il n'y a donc désormais plus de salariée du RSP en charge de l'animation de ce groupe de travail.

Le GT formation s'est réuni physiquement en décembre 2022 et en marge de la formation de formateur.ices, en février 2022 puis une fois à distance en avril 2023. Il avait été décidé lors de ces échanges d'organiser un temps de co-formation et de partage d'outils pédagogiques en marge des 20 ans. Cependant, ce temps de partage n'a finalement pu avoir lieu, faute de mobilisation des membres du groupe.

1.2.3. Outils pédagogiques



La célébration des 20 ans du RSP (voir paragraphe ci-dessous) a été l'occasion de mettre au point de nouveaux outils pédagogiques :

- une **Fresque du Réseau**, permettant de retracer les événements marquants de l'histoire du RSP ;
- un « **Qui-est-ce ?** » des membres, pour apprendre à connaître et reconnaître les membres du RSP ;
- un « **Loto des définitions** », pour tester ses connaissances sur la signification de mots clés autour des semences paysannes ;

- un « **Jeu de l'oie des semences** », pour mettre à l'épreuve ses connaissances sur le Réseau, l'agronomie, l'environnement économique et la réglementation autour des semences.

Ces jeux pédagogiques ont rencontré un succès certain lors de leur présentation aux 20 ans du RSP. Ils sont disponibles sur demande auprès de l'équipe salariée.

Projet DiverAct

La réunion de lancement du projet DiverAct a eu lieu le 10 Janvier 2023 en distanciel. Ce projet a pour objet la préservation de l'agrobiodiversité des territoires en maraîchage et en arboriculture, en misant sur des actions de valorisation utilisant des méthodologies participatives et impliquant de nouvelles stratégies de distribution et de transformation. Porté par le GRAB, de nombreux partenaires, dont le RSP, participent à ce projet (AgriBio 05, CRB Prunus – INRAE, SQPOV – INRAE, Ecodéveloppement - INRAE, SOL, CIVAM 07, ITAB ainsi que des partenaires techniques comprenant MSP Maralpine, MSP Graine des Montagnes, des transformateurs, BioFruits Sud...).

Le RSP est en charge de la tâche relative à l'élaboration de programmes de formation sur l'intégration de la diversité dans les systèmes agricoles à destination de BPREA et de l'enseignement supérieur.

1.3. Encourager la recherche paysanne participative

1.3.1. Réunions GT Recherche

Le groupe de travail s'est réuni cinq fois sur cette période d'activité. Les réunions se déroulent selon les sollicitations reçues par le RSP pour participer à des programmes de recherches ou en lien avec des activités de recherches.

Les propositions discutées et validées par le groupe ont été :

- la participation du RSP dans le **projet SolBléBio** (agriculture Biologique de conservation des sols et sélection de blés paysans) porté par la CAB Pays de la Loire. L'objectif du projet est d'identifier et sélectionner des variétés paysannes de blé tendre adaptées à la culture en agriculture biologique de conservation des sols en Pays de la Loire. Le RSP participe au Copil et à l'action de diffusion des résultats.
- la participation du RSP à la phase de co-construction du **projet recherche simple** porté par Métis (actuellement à l'arrêt faute de financement),
- la participation à l'**AG de Sciences Citoyennes** (cf partie 2.1.1)
- la participation à l'atelier recherche participative organisé avec le Mouvement des Savoirs Engagés et Reliés dans le cadre de l'Université d'Été des Mouvements Sociaux et des Solidarités (UEMSS). (cf partie 2.1.1).

Une autre thématique abordée et qui mériterait d'être poursuivie : le positionnement du RSP sur la participation de LLD dans les programmes de recherche (cela concernait notamment le projet Saveguard).

En parallèle, le RSP a reçu une proposition pour participer à la réflexion dans le cadre d'une thèse sur le sujet « Comment la pratique de la co-génération des connaissances agroécologiques des agriculteurs et des scientifiques peut-elle se développer et s'étendre au sein de la science

dominante sur l'agriculture et l'alimentation ? ».

Cette proposition, si elle présentait certains intérêts, nécessitait un temps d'échange pour apport d'informations complémentaires. Cela n'a finalement pas abouti du fait d'un décalage entre le calendrier de thèse et le calendrier de travail du RSP.

Le GT Recherches a également construit les ateliers sur la thématique recherche pour les 20 ans du RSP.

1.3.2. Rencontre « A la recherche des blés : blés paysans et recherche participative » - Prix de la Recherche Participative du groupe Blé

Le Comité de pilotage a poursuivi son travail de préparation démarré en 2022. Il s'est réuni dix fois entre octobre 2022 et juin 2023.

La rencontre s'est déroulée du vendredi 16 au samedi 17 Juin sur la ferme de Florent Mercier à Bouchemaine. Cet évènement est l'aboutissement de 10 mois de travail du Copil.

A cette occasion, une plateforme a été semée avec des blés provenant de nombreux collectifs du RSP et en lien avec une activité de recherche. La plateforme était un très bel exemple de la diversité présente au sein du Réseau et a été plébiscitée par les participant.e.s (une visite nocturne a même été ajoutée !).



110 personnes ont participé à cette rencontre : membres de collectifs venus de toute la France et des équipes de l'INRAE ainsi qu'un groupe de 14 étudiant.e.s du BPREA paysan boulanger de Montmorot.

Cet évènement est issu d'un prix obtenu par le groupe blé en 2019 de la Fondation de France et le GIS « démocratie et participation ».

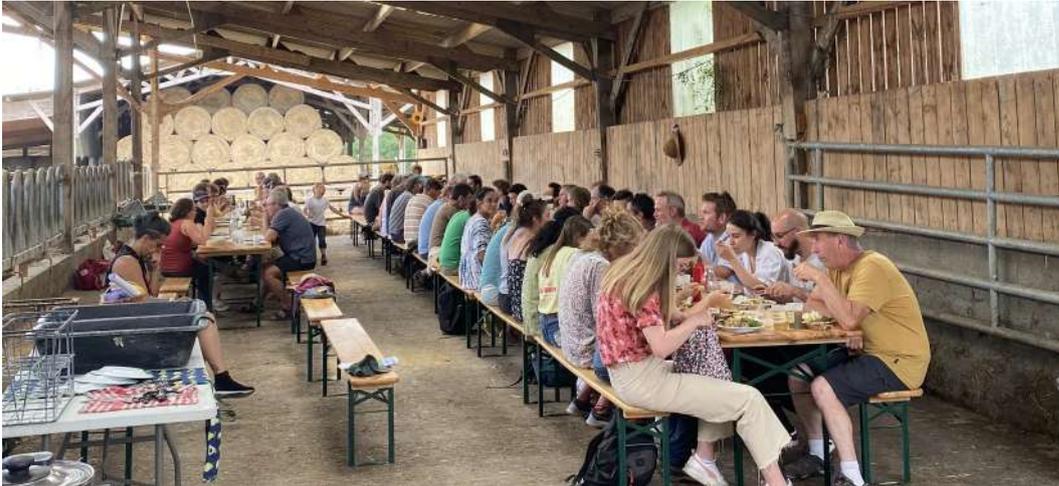
L'objectif de cette rencontre était de diffuser les méthodologies ainsi que les résultats issus de recherches participatives menées par les membres. Plusieurs thématiques ont été présentées : la sélection, la recherche multidisciplinaire, les essais liés à la panification, les orges brassicoles, le gluten, l'évaluation variétale à la ferme, l'association culturale, les problématiques sanitaires, la verse et le stockage de semences.

Un compte-rendu des ateliers sera diffusé début 2024.

L'évènement s'est terminé par l'inauguration de la maison des semences du Gabb Anjou et par un temps d'ouverture au grand public où les personnes ont pu visiter la plateforme et tresser des blés entre autres activités.

3 vidéos issues de cette rencontre ont été réalisées et sont en cours de montage sur les thématiques suivantes :

1. la sélection paysanne sur le blé, avec quelques focus sur la sélection de semences paysannes
2. l'intérêt du travail en collectif
3. la recherche participative



2. FAVORISER LES PARTENARIATS ET METTRE EN LUMIÈRE NOTRE TRAVAIL

2.1. Développer et consolider les partenariats

2.1.1. Sciences Citoyennes

Le RSP a participé à l'AG de Sciences Citoyennes (SC) qui s'est déroulée le 1^{er} avril 2023 à Paris. Cela été l'occasion de mieux connaître les activités en cours au sein de l'association, comme la communication sur leur projet HorizonTerre (qui présente des stratégies alternatives de recherche), le renforcement du tiers-secteur (sur la recherche participative), le développement des boutiques des sciences (plusieurs demandes en cours), les conventions citoyennes et le Mouvement pour des Savoirs Engagés et Reliés.

Cette participation a également permis :

- de renforcer le lien entre [Sciences Citoyennes](#) (SC) et le RSP sur le sujet de la recherche participative et plus largement sur la façon de réaliser la recherche, nos besoins et le lien avec les stratégies alternatives de recherche portée par SC. Ce sujet sera travaillé avec le Groupe de Travail (GT) Recherches et le CA dans les prochains mois.
- de participer aux [universités d'été des mouvements sociaux et des solidarités](#) à Bobigny fin août avec la co-animation d'un atelier sur la recherche participative avec Sciences Citoyennes par une salariée du RSP et un salarié de Mètis.
- de faire connaissance avec le [Mouvement pour des Savoirs Engagés et Reliés](#). Ce mouvement a vocation à rassembler les organisations et individus engagés dans la coopération entre recherches et mouvements sociaux pour la transition écologique et solidaire.

2.1.2. LLD

Le Réseau continue de participer activement à la vie de la coordination européenne Let's Liberate Diversity.

Fin octobre 2022, deux salariées et deux administrateur.ice.s se sont rendu.e.s à Budapest pour assister à l'assemblée générale et au forum de LLD. Lors de l'AG, 17 membres étaient représentés. De nouveaux statuts ont été votés et les Danish Seeds Savers ont été acceptés comme 20ème membre de la coordination.

Lors du forum, le RSP a animé un atelier sur les enjeux de la souveraineté alimentaire et de l'autonomie paysanne, qui a accueilli 15 personnes. Il a participé au renforcement des liens et des échanges en accroissant les connaissances de chacun sur les réalités agronomiques, juridiques, politiques et économiques des autres. Ce forum est aussi l'occasion, chaque année, de participer aux ateliers sur les questions juridiques et les politiques publiques européennes ainsi que de renforcer les interconnaissances nécessaires à la pérennisation du réseau européen et au développement de ce dernier.

En mai 2023, le RSP a participé à l'AG en distanciel lors de laquelle l'élection du bureau s'est tenue. L'administrateur référent a été réélu pour 3 ans comme membre du bureau au

côté de 5 autres membres¹ (Les trois groupes de travail ont été prolongés lors de cette AG : le groupe sur les statuts est renouvelé avec pour mandat la rédaction d'une proposition de règlement intérieur et il est élargit aux enjeux de terminologie, le groupe stratégie de financement et le groupe sur la réglementation).

Le RSP s'implique également dans la coordination européenne via le groupe « Seed law », dont le mandat a été validé lors de l'AG de LLD. L'objectif de ce groupe est d'échanger des informations relatives aux réglementations semences discutées dans les différentes instances (FAO, UE...), produire des analyses sur ces réglementations, et plus généralement faciliter la discussion entre les membres et essayer de faire émerger des bases communes. Il n'a pas vocation à élaborer et porter un plaidoyer au nom de LLD. Sans surprise au vu de l'actualité, les échanges se sont concentrés sur le projet de réforme européenne de la réglementation sur la production et la commercialisation de matériel de reproduction des végétaux. L'un de ces travaux marquant a notamment été la coordination d'une lettre conjointe envoyée à la mi-septembre aux président.e.s des différentes institutions européennes dénonçant l'absence de traduction dans l'ensemble des langues de l'Union du texte de ladite réforme.

Un nouveau salarié à mi-temps est arrivé en avril à la coordination. Il travaille majoritairement sur le projet [Liveseeding](#) mais est aussi en charge des questions de financements. La prochaine AG et le 12^{ème} forum Let's Liberate Diversity auront lieu à Dublin du 26 au 28 octobre 2023.

2.1.3. Inf'OGM

Les relations étroites développées au fil du temps avec Inf'OGM se sont poursuivies tout au long de cet exercice, que ce soit par des échanges d'informations entre les veilles juridiques respectives, des relectures d'articles ou d'invitations mutuelles. Le Réseau a ainsi pu rédiger un article de rétrospective sur les 20 ans du RSP dans leur numéro dédié à la biodiversité cultivée. Une animatrice a ensuite été invitée à intervenir lors du webinaire d'Inf'OGM de septembre 2023 pour présenter ce travail.

Charlotte Krinke, en charge de la veille juridique au sein d'Inf'OGM, était l'une des intervenantes des tables rondes sur les nouveaux OGM organisées lors des 20 ans du RSP. Une salariée et une administratrice du RSP ont assisté à l'AG d'Inf'OGM en avril.

Ce partenariat et ces relations de confiance sont particulièrement précieux pour croiser les regards sur des sujets très liés, mais qui demandent chacun une expertise propre.

2.1.4. Acteurs de l'autonomie alimentaire

Les **Collectif les Pieds dans le Plat** et la **SCIC Nourrir l'Avenir** font partie des nouveaux interlocuteurs avec qui l'échange se développe. Ils ont été conviés lors de l'anniversaire des 20 ans du Réseau à intervenir dans deux ateliers, l'un sur l'autonomie alimentaire et l'autre intitulé « De la semence à l'assiette ». Ces deux moments ont été l'occasion d'approfondir la première rencontre qui s'était tenue l'an dernier.

¹ Le bureau se compose donc actuellement de Kostas Koutis de l'association Aegilops en Grèce, de Frank Hoover de l'association norvégienne Kvann, de François Meienberg de ProSpecieRara en Suisse, de Maria Carrascosa de Red de Semillas en Espagne, de Riccardo Bocci de Rete Semi Rurali en Italie et de Cyrille Pacteau du RSP.

Lors de l'atelier sur l'autonomie alimentaire les constats partagés sont durs et alarmants sur de nombreux points et notamment le nombre croissant de citoyen.ne.s qui ne parviennent plus à se nourrir à leur faim et qui sont donc encore plus loin d'avoir accès à une alimentation choisie. A l'autre bout de la chaîne de nombreux paysan.ne.s sont en souffrance. Lorsque les immenses obstacles à l'installation parviennent enfin à être surmontés les épreuves sont loin d'être finies. Joey Enée du Collectif Les Pieds dans le Plat et de la SCIC Nourrir l'avenir a présenté leurs réalisations concrètes, notamment l'accompagnement du département de Dordogne, où la volonté politique du président a permis la transformation de toutes les cantines des collèges vers des menus bio locaux et fait maison. Dans le sillon de ces exemples et réussites, le collectif et la Scic ont été contactés par trois autres départements. Ces exemples, s'ils mettent en lumière la nécessité d'une volonté politique forte pour parvenir à un changement, permettent tout de même de garder espoir sur les possibles à portée de mains. Le contact est noué avec ce collectif et le relais et partage de nos informations et actions dans nos formations réciproques acté.

L'évènement organisé pour célébrer les 20 ans du Réseau a aussi été l'occasion de (re)nouer avec le Pôle **InPact** (Initiatives pour une agriculture citoyenne et territoriale) national et InPact Nouvelle Aquitaine. Ces deux collectifs, par les voix de Claude Souriau (InPact NA) et Marie Océane Fekairi (InPact National et Atelier Paysan) ont eux aussi participé à l'atelier sur l'autonomie alimentaire et partagé leurs inquiétudes sur les difficultés économiques rencontrées et leur préoccupation de voir que plus de 50 % des nouveaux.elles installé.e.s abandonnent l'agriculture au bout de 7 à 8 ans. Réclamer l'installation de paysannes et paysans nombreux est essentiel mais n'est hélas pas suffisant, il faut aussi leur permettre de vivre de leur travail.

Enfin grâce à l'arrivée du nouveau membre Emmaüs Le Maquis nous avons eu l'occasion de rencontrer la responsable de la mission Agriculture et Alimentation durable **Emmaüs France**. Cette première rencontre stimulante devrait donner lieu à des suites à travers ce nouveau membre mais aussi au-delà.

2.2. Mieux communiquer sur nos actions

2.2.1. Identité visuelle et nouvelle charte graphique

Cette année, le groupe de travail communication (GT Com) s'est attelé au travail sur l'identité visuelle du Réseau. Celle-ci, largement associée aux dessins d'Aline Jayr, nécessitait un renouvellement : la collaboration avec Aline s'est terminée il y a quelques années et il y a un besoin de cohérence entre les différents documents produits par le Réseau (outils de sensibilisation, fiches pratiques, plaquette...), ce qui permettrait aussi de faciliter la conception des outils par l'équipe salariée.

Pour ce travail, le Réseau a fait appel à [Terre Nourricière](#), une association de communication qui accompagne notamment des structures associatives dans la conception d'outils graphiques. Avant la formalisation de l'identité visuelle du RSP, un travail important de réflexion a été mené pour définir le message du Réseau : à qui s'adresse-t-il ?, quelle est sa posture ?, dans quel paysage s'inscrit-il ?... Il est en effet important de questionner les fondamentaux pour les réaffirmer ou les réajuster. Plusieurs ateliers ont donc été organisés lors de réunions du Conseil d'administration ou encore de la dernière Assemblée Générale. Le groupe de travail communication s'est aussi réuni

deux jours à Lyon au mois de mars pour avancer sur le sujet. C'est un véritable chantier qui s'effectue sur un temps long et se prolongera au prochain exercice.



Néanmoins, quelques belles avancées ont vu le jour cette année et les 20 ans du RSP ont été une belle opportunité pour le présenter aux collectifs membres :

- un nouveau logo
- une [nouvelle plaquette](#) de présentation du Réseau
- des t-shirts et des sacs en tissus aux nouvelles couleurs du RSP ont été édités.
- une charte graphique provisoire

2.2.2. Présence sur la toile

Site internet du Réseau

Le site internet du Réseau est une vitrine importante de l'association, qui permet à la fois de rendre disponible la documentation relative aux semences paysannes et leurs enjeux, notamment sur le site ressource ou encore sur la partie « [Semons nos droits](#) », mais aussi de partager les actualités du Réseau et de ses membres. Ainsi, ce sont plus d'une trentaine d'articles qui ont été publiés dans la section « [Vie du Réseau](#) » : annonces et compte-rendu d'événement ou de formations, relais de tribunes... Cet espace est celui des membres : il suffit que les informations soient transmises à l'équipe salariée pour y figurer.

Liste de diffusion « sympathisant.e.s »

Les articles publiés et les documents produits permettent quant à eux d'alimenter la lettre d'information qui paraît plusieurs fois par an. Deux envois ont été faits lors de cet exercice. Cette newsletter est transmise à plus de 4 000 sympathisant.e.s ainsi qu'aux inscrit.e.s des différentes listes de diffusion du RSP.

Réseaux sociaux

Cette année encore, le RSP s'est concentré sur le réseau social Facebook pour sa communication grand public. Près de 24 mille personnes y suivent le Réseau. Au total, une centaine de publications tout au long de l'année pour transmettre les informations du Réseau (événement, recrutement, tribune, formation...) et de ses membres ont été publiées.

Cette année encore, le Réseau n'est pas activement présent sur d'autres plateformes et n'a pas la volonté d'y investir plus de temps salarié. La présence et l'engagement sur les réseaux sociaux n'est pas une priorité pour le RSP.

Numérique éthique et espace framespace.

Depuis sa création, le Réseau privilégie les outils numériques libres pour son usage quotidien, dans la limite des moyens humains et des compétences techniques disponibles dans l'équipe salariée. Celle-ci fonctionne depuis 2013 sous Linux (presque à 100%), et avec la suite

Libre Office.

Cette année le Réseau a eu le privilège d'être retenu pour accéder à un espace Framaspace : il s'agit d'un cloud collaboratif qui fonctionne sous nextcloud, mis à disposition des associations par Framasoft et qui permet de s'émanciper d'outils propriétaires comme Google drive. Encore en cours d'appropriation, cet outil est pour l'instant utilisé par l'équipe salariée, mais pourrait s'ouvrir aux administrateur.rice.s dans les prochains mois.

En parallèle, pour accompagner cette démarche, une des animatrices a suivi la formation « Numérique éthique », proposée par le mouvement Colibris, pour identifier les outils numériques libres nécessaires à l'animation de collectifs et favoriser leur appropriation.

2.3. Les événements du Réseau

2.3.1. Les 20 ans du RSP

Le Réseau Semences Paysannes s'est réuni pour fêter deux décennies de défense et de diffusion des semences paysannes, les 22, 23 et 24 septembre à l'Aïrial de Sauméjan dans le Lot-et-Garonne. Les 22 et 23 ont permis aux membres du Réseau de se retrouver, d'échanger et de se transmettre souvenirs et nouvelles envies et la journée du 23 était ouverte à un public plus large. Cet événement a rassemblé plus de 170 personnes durant ces 3 jours.



L'ensemble du programme a été co-construit par un comité de pilotage regroupant bénévoles et administrateur.rice.s de l'association et animé par une salariée référente de la coordination de l'événement. Un contrat à durée déterminée a spécifiquement été créé pour l'occasion. Au total, ce sont 14 réunions de préparation qui ont été organisées regroupant 7 administrateur.ice.s/bénévoles et 3 salariées.

Les festivités ont commencé par un temps d'échange puis une table ronde historique où chacun.e a pu raconter ses souvenirs des moments passés au Réseau. C'est une aventure humaine qui a traversé le développement de la recherche participative, des luttes politiques et juridico-réglementaires, la question de la valorisation des produits issus de semences paysannes, l'alternative des communs et la mise en place de l'horizontalité. Ce temps d'échange s'est terminé par le dévoilement du nouveau logo du RSP, reçu avec

enthousiasme par les participant.e.s.

Le samedi matin, plusieurs ateliers ont été proposés aux participant.e.s, où iels avaient le choix entre 4 thématiques telles que : les réformes législatives à venir, le dérèglement climatique, l'autonomie alimentaire, les règles d'usage, la mise en réseau, etc. Un compte rendu complet des divers ateliers est [disponible](#).

Le public n'était pas en reste avec une journée dédiée le samedi après-midi. Les activités comme la fresque Semences et Biodiversité et l'atelier pour apprendre à nettoyer et conserver ses graines ont attiré un public intéressé par les questions « pratiques » autour des semences. Les petits et

grands enfants ont écouté les contes de Claire, une artiste du Biaugerme.

Les visiteur.se.s pouvaient également appréhender les semences paysannes avec une conférence de présentation de la diversité des membres du Réseau, des ateliers sur les nouveaux OGM, la gouvernance partagée, les semences paysannes dans nos assiettes, etc.

Le forum associatif et la bourse aux semences paysannes ont été un moment phare qui ont permis de faire connaître les associations membres du Réseau et des associations locales. Des outils de communication et d'apprentissage réalisés comme des jeux de société inventés/crétés par l'équipe salariée étaient à disposition, comme le jeu de l'oie des semences paysannes ou le jeu de reconnaissance des graines. Pour certains ils ont été testés et validés lors des 20 ans.

Outre ces moments de réflexions, les participant.e.s se sont retrouvés.e.s lors de repas préparés par Laurence Dessimoulié à partir de produits issus de semences paysannes. Le bal trad le vendredi soir et le concert de Sans Interdit le samedi ont contribué à une ambiance festive.

Le week-end s'est conclu par un atelier « Souvenirs du futur » où chacun.e se plaçait en 2033 pour raconter ses « souvenirs » du Réseau. De nombreuses idées ont émergé pour l'avenir du Réseau. Pour la plupart des personnes présentes à cette "échappée" collective, les rencontres restent le moyen d'échange le plus pertinent. Pour l'avenir du RSP, elles souhaitent de nouvelles rencontres, notamment internationales. A noter également l'importance de la formation et l'éducation autour des semences et l'envie d'élargir le nombre d'adhérents au sein du Réseau. Un article utopique reprenant toutes les propositions est visible [sur notre site Internet](#).



2.3.2. Les rencontres internationales

Le projet des Rencontres Internationales (RI), continue d'avancer, toujours en partenariat avec la Maison des Semences Paysannes Maralpine et SOL. Après un travail en petit comité entre les trois structures, le Comité de Pilotage (CoPil) a pu accueillir de nombreuses personnes et partenaires pendant une réunion de présentation au début de l'année 2023. Le CoPil a alors été rejoint par plusieurs membres et quelques partenaires. Depuis le CoPil s'est réuni 8 fois entre octobre 2022 et septembre 2023 pour préparer les rencontres.

Les dates des rencontres sont arrêtées : ce sera la semaine du **30 septembre au 6 octobre 2024**. A l'heure actuelle, le programme envisagé est assez riche : visites de fermes par petits groupes suivies de rencontres thématiques par sous-groupe et d'une journée plénière avant une journée ouverte au grand public. Ce programme sera bien entendu ajusté en fonction des financements qui seront obtenus. Pour faciliter cette recherche de fond, SOL a mis à disposition du temps salarié, soutenu par le RSP.

2.3.3. La semaine des semences paysannes (SSP)

Cette année la semaine des semences paysannes a laissé la place aux 20 ans du RSP sur lesquels ont été mobilisés les efforts de communication et de sensibilisation. Pour autant, les membres ont pu organiser leurs événements autour des semences paysannes et mobiliser les outils de communication mis à disposition par le RSP.



3. ANIMER ET METTRE EN RÉSEAU LES EXPÉRIENCES ET RELATIONS AU MONDE ÉCONOMIQUES

3.1. Consolider les partages entre les membres

3.1.1. Projet Céréalocales

Ce projet, dont le Réseau est l'un des partenaires au côté D'une Graine aux autres, du Biocivam de l'Aude et de l'INRAE est porté par l'association [Fab'Lim](#). Il vise la mise en réseau de différents lieux, initiatives et projets collectifs autour des céréales locales en France impliquant activement des citoyens (ex. : tiers-lieux d'artisanat, ateliers de transformation collectifs mobiles, plateformes pédagogiques, centres de ressources, groupes d'échanges). Dans ce projet, nous nous intéressons en particulier aux démarches susceptibles, par leurs actions localement et par des échanges croisés d'expériences, de participer à la construction d'un socle commun de références à l'échelle nationale, utiles à l'émergence de modèles alimentaires et de dynamiques territoriales d'un genre nouveau.

Ce projet prévoit notamment de rassembler les connaissances issues de différents programmes de recherche participative et de démarches citoyennes sur les céréales locales, et de les rendre accessibles au sein de réseaux d'échanges et d'une plateforme d'open data afin de produire à terme un espace de documentation des pratiques et d'indexation de données qui sera hébergé sur le site <https://www.cerealocales.org>.

Une première étape du projet a été réalisée durant laquelle le Réseau a contribué en présentant les initiatives de deux de ses membres récents Triticum et Emmaüs Le Maquis, parmi la dizaine d'initiatives qui font l'objet d'une analyse approfondie par FAB'LIM, D'une Graine aux Autres et le Réseau Semences Paysannes. Sur la base d'un guide d'entretien commun, les animatrices des 3 structures ont commencé à se rendre en immersion dans ces collectifs courant 2023. Le travail de recensement et les données collectées permettront de dresser une typologie des initiatives citoyennes autour des céréales locales (exemples : conservation des semences paysannes, restauration patrimoniale de moulins ou de fournils, construction d'outils low tech type meule itinérante alimentée par panneaux photovoltaïques, animation d'ateliers d'apprentissage par le faire dans une logique d'éducation populaire type faire son levain ou panifier, organisation d'événements de sensibilisation...).

En parallèle de ce travail, Fab'Lim avance dans le développement des fonctionnalités nécessaires pour héberger, sur le YesWiki Cerealocales.org, l'interface du prototype d'open data avec un système d'emboîtement de filtres.

Une formation a aussi été dispensée à la demande du Collectif Initiatives Paysannes en avril 2023, au sein de son groupe semences, autour des enjeux économiques et des problématiques de valorisation collective des produits. L'objectif de cette formation était d'identifier ce qui fait commun et les particularités des différents acteurs impliqués dans le groupe semences, clarifier les besoins des acteurs engagés et éclaircir les différentes possibilités de protection et plus précisément ce qu'une marque collective simple peut apporter et ce que sa création et gestion nécessitent.

3.2. Continuer d'animer la réflexion sur les règles d'usage des termes protégés et du logo de l'association

La rédaction d'un premier brouillon de guide d'usage des termes « semences paysannes » et du logo du RSP en contexte commercial a été diffusé sur la liste membres. Deux réunions ouvertes aux membres ont été organisées durant l'été afin d'affiner le contenu et les finalités de ce document. Elles ont permis d'identifier des attentes assez différentes qui ne pouvaient se réunir en un seul document, parmi lesquelles se trouvaient notamment exprimés :

- Le besoin de clarifier et diffuser les précédents sur les enjeux économiques que le RSP a traversé, notamment autour de l'expérimentation de la marque, afin que les nouveaux entrants ou les anciens peu impliqués à ce moment-là puissent s'emparer de cette expérience.
- Le désir de continuer de recenser les usages et règles d'usages plus ou moins formalisés existants dans les différents collectifs membres du Réseau pour constituer une base de discussion et d'échanges autour de nos aspirations communes et de nos divergences.
- L'envie que ce document constitue un support pour s'adresser à un membre qui viendrait pour la première fois à se poser des questions de commercialisation.
- La nécessité de dépasser le débat sur l'usage des termes « semences paysannes » en situation commerciale, car nous ne souhaitons pas être des censeurs. L'objectif est plutôt de proposer un support pour accompagner les collectifs afin que ce que l'on défend ne soit pas enseveli dans la diversité des situations et des effets d'aubaines plus ou moins conjoncturelles dans un contexte de greenwashing croissant.

Derrière cet enjeu d'usage des termes « semences paysannes » en situation commerciale se joue plus largement une question de positionnement politique de quels communs nous voulons. Il s'agit encore de tenir le fil de crête entre la cohérence maximale avec nos valeurs et la nécessité pour les agricultrices de vivre de leur travail dans le monde économique tel qu'il est.

Les échanges ont donc été riches et se sont prolongés durant l'atelier des 20 ans sur les règles d'usages des semences paysannes envisagées comme commun dans nos collectifs. Cet atelier s'est organisé autour de quelques retours d'expériences de collectifs qui, depuis 20 ans ou plus récemment, participent à faire vivre les semences paysannes à partir de règles d'usage, plus ou moins explicites. L'objectif était ainsi d'interroger les modes de fonctionnement qui nous rassemblent et quels seraient ceux que l'on souhaiterait partager à l'échelle du Réseau dans son ensemble. Il s'agissait conjointement d'éclairer l'existant et la suite du chemin sur lequel nous désirons nous engager. Près de 25 personnes ont assisté à cet atelier au cours duquel la discussion a été ouverte et stimulante. Nous avons abordé les pratiques concrètes existant au sein des collectifs dont des membres étaient présents.

Deux intervenants ont aussi présenté les exemples de leurs collectifs en introduction :

- le collectif Pétanielle qui regroupe des jardiniers et des paysans et dont l'engagement fort des jardiniers permet le maintien de la collection et l'animation de l'association
- la Maison des Semences Paysannes Maralpine qui a expérimenté différentes façon de promouvoir le commun autour de l'oignon de Menton, avec la déclaration collective des

Communs lors de la première fête de l'oignon rose de Menton ainsi que le travail qu'ils ont entrepris avec Slow Food pour faire de cet oignon une « sentinelle Slow Food ».

Le débat a permis de montrer que les différents collectifs font déjà vivre les semences paysannes comme un commun par l'application de règles d'usage plus ou moins formelles. Le désir de continuer à échanger afin de transmettre des expériences et façons de faire est ressorti assez clairement. Selon les problématiques qu'ils rencontrent, qu'il s'agisse de chercher comment permettre la conservation de la diversité par l'entretien d'une collection ou de la préservation contre des appétits commerciaux, les collectifs n'interrogent pas ces questions de règles d'usage de la même façon. Pour autant, le constat s'impose que les règles d'usages ne peuvent pas servir de rempart juridique ou de COV alternatif. Si l'on mobilise autour d'une « variété » en particulier, les règles d'usage ne conviennent pas pour protéger son exploitation commerciale au-delà de nos collectifs. La médiatisation attise des appétits que nous ne sommes pas en capacité de juguler, tant au niveau des moyens juridiques que de la ressource humaine nécessaire. Ce sont plutôt les semences paysannes en tant que commun qu'il faut valoriser plutôt que de focaliser la communication sur une « variété ». Cette discussion permet de mettre en lumière que la peur d'être spolié des semences paysannes, si elle n'est pas infondée, reste tout de même mauvaise conseillère. Elle ne doit pas constituer notre boussole pour envisager le futur. Il ne s'agit pas prioritairement de se protéger mais plutôt de développer les semences paysannes dans les fermes, les pratiques, les savoir-faire et savoir être qu'elles nécessitent.

Ce chantier sera donc amené à se prolonger et se diversifier dans les années à venir selon les axes prioritaires qui seront définis par le rapport d'orientation à venir.



4. POURSUIVRE LE TRAVAIL DE VEILLE JURIDIQUE ET DE DÉFENSE DES SEMENCES PAYSANNES

4.1. Renforcer les montées en compétences collectives sur les thématiques réglementaire, juridique et politique

Le travail de suivi et d'analyse de la veille juridique s'est poursuivi au cours de l'année écoulée, avec le maintien des outils déjà mis en place : veille juridique « brute », rédaction de synthèses pédagogiques de l'actualité, formations, rédaction de fiches pratiques, mais aussi animation des réflexions autour des thématiques juridiques.

Notre énergie s'est particulièrement concentrée sur le suivi des deux projets de réforme de la réglementation européenne : celle sur la réglementation commercialisation et production de matériel de reproduction des végétaux, et celle concernant les végétaux issus de nouveaux OGM. Ces deux projets de réforme s'inscrivent dans un même paquet législatif sur « l'utilisation résiliente et durable des ressources naturelles de l'Union européenne », qui comprend aussi un texte sur « l'utilisation durable des pesticides ». Depuis la présentation de ces textes par la Commission, le 5 juillet 2023, les institutions européennes semblent déterminées à accélérer au maximum les procédures pour une adoption rapide (avant les prochaines élections européennes au printemps 2024), au mépris de tout dialogue démocratique.

4.1.1. Circulation des semences

Entamé fin 2019, le processus de réforme de la réglementation « Commercialisation de matériel de reproduction des végétaux » (directives sur le Catalogue officiel, etc.) a connu une accélération avec la publication par la Commission le 5 juillet 2023 du projet de règlement « concernant la production et la commercialisation des matériels de reproduction des végétaux (MRV) dans l'Union ». Avec cette proposition, la Commission souhaite rassembler dans un seul texte toutes les dispositions se rapportant à la production et la commercialisation de matériel de reproduction des végétaux. Ce projet de règlement viendrait remplacer les 10 directives sectorielles actuelles, et reprendre les dispositions relatives au MRV contenues dans le règlement bio (variétés biologiques adaptées à l'agriculture biologique et matériel hétérogène biologique (MHB)). S'il ne remet pas foncièrement en cause la logique des textes actuels, basée sur l'enregistrement des variétés et la certification des lots de matériels de reproduction, le texte proposé contient tout de même de grands changements. Le texte exclut ainsi clairement de son champ d'application la circulation de MRV entre les utilisateurs finaux pour leur usage privé. Pour ce qui est de la production et la commercialisation des MRV, le principe reste le même que dans la réglementation actuelle : il est permis de produire et de vendre du MRV uniquement s'il appartient à une variété enregistrée et à une catégorie définie : pré-base, base, certifiée ou standard. Le Catalogue officiel est toutefois remplacé par un « registre des variétés ». Ce dernier contient deux types de variétés :

- les **variétés DHS** (distinctes homogènes et stables). Ces dernières doivent de plus passer les épreuves de valeur de culture et d'utilisation durable (VCUD – VATE dans le système actuel), qui devient obligatoire pour toutes les espèces.
- les **variétés de conservation**, définies comme des « variétés cultivées

traditionnellement ou nouvellement créée localement dans des conditions locales spécifiques et adaptée à ces conditions » ; et « caractérisées par un niveau élevé de diversité génétique et phénotypique entre les différentes unités de reproduction ». Elles doivent posséder une « description officiellement reconnue ».

L'enregistrement est désormais limité à 10 ans renouvelables (30 ans pour les fruitiers et la vigne).

Le projet de texte prévoit tout de même quelques dérogations à ce principe d'enregistrement. Ainsi, le mécanisme de simple notification mis en place pour le matériel hétérogène biologique est étendu au secteur conventionnel.

Sous réserve d'être commercialisé sous forme de plante individuelle ou, pour les semences et tubercules, en petits contenants, du MRV, même de variété non enregistrée, peut être vendu à des utilisateurs finaux.

Autre dérogation notable : la commercialisation à destination de ou entre des banques de gènes, des organisations ou réseaux de conservation des ressources génétiques échappe également à l'obligation d'enregistrement, dans la mesure où ces activités sont menées dans des buts non lucratifs. Ces acteurs peuvent également vendre des MRV à des utilisateurs finaux, à des buts non lucratifs.

Concernant la circulation de semences entre agriculteurs, celle-ci est fortement réduite par rapport à la situation actuelle en France. Elle n'est possible que sous forme d'échanges en nature à condition de provenir de la propre récolte de l'agriculteur et d'être utilisée pour la gestion dynamique des semences de l'agriculteur dans le but de contribuer à l'agro-diversité. Ces échanges ne sont en outre possibles qu'en quantités limitées, définies par les autorités compétentes pour chaque espèce par année et par agriculteur.

(Pour plus de détails sur le contenu de la réforme voir la synthèse des actualités juridiques de [juin-août 2023](#)).

Le groupe de travail qui s'était constitué à l'AG 2021 pour établir un document de réflexion sur la réforme dans le cadre de l'étude d'impact a été réactivé pour étudier cette proposition de texte. Plusieurs réunions ont eu lieu au cours de l'été, qui ont permis de mieux cerner les impacts que la proposition pourrait avoir sur les pratiques des membres du RSP, si elle était adoptée en l'état. Ce travail a servi de base aux débats qui ont eu lieu lors de la table ronde sur le sujet aux 20 ans du RSP. Le RSP participe aussi à un groupe de travail réunissant des acteurs d'Objectif zéro OGM (OzO), dont la Confédération Paysanne, qui analyse le projet de règlement article par article, en faisant aussi le lien avec la proposition de réglementation sur les nouveaux OGM.

4.1.2. Réglementation des nouveaux OGM

L'autre sujet qui a bien occupé la veille juridique est la question de la réglementation des nouveaux OGM, également désignés sous le vocable « nouvelles techniques de sélection » ou, de façon plus récente, « nouvelles techniques génomiques » (NTG). Les prises de positions, rapports et avis divers sur leur statut se sont multipliés ces derniers mois, mais le point d'orgue a été le dévoilement par la Commission européenne de sa proposition de règlement relatif aux végétaux obtenus par certaines nouvelles techniques génomiques. Ce texte se limite aux plantes, denrées alimentaires et aliments pour animaux obtenus à partir de certaines techniques génomiques spécifiques (mutagenèse dirigée, cisgénèse et intragénèse) et propose ni plus ni

moins qu'une quasi déréglementation de ces dernières. Ainsi, la proposition de règlement distingue entre deux catégories de plantes NTG :

- les NTG de catégorie 1 : ce sont les plantes qui contiennent des modifications génétiques dont la Commission considère qu'elles auraient pu se produire naturellement, ou être générées par sélection conventionnelle². Ces NTG échappent à la réglementation OGM classique (directive 2001/18) : une simple procédure de notification permettant de déterminer que les modifications génétiques effectuées et les caractères obtenus sont effectivement de cette nature suffit. Ensuite, AUCUNE OBLIGATION d'étiquetage et de traçabilité n'est prescrite pour la culture, la commercialisation et la transformation des plantes NTG catégorie 1. Seuls le matériel de reproduction des végétaux doit être étiqueté.
- les NTG de catégorie 2 recouvrent toutes les autres plantes NTG. Pour ces dernières, des adaptations des différentes procédures d'autorisation de la législation actuelle sur les OGM sont prévues, en particulier une évaluation des risques « adaptée au profil de risque de la plante ». Des dispenses de fournir une méthode de détection sont aussi largement prévues.

Contrairement à ce qui est le cas pour les OGM « classiques », le texte prévoit que les États membres ne peuvent pas restreindre ou interdire la culture sur leur territoire des plantes NTG. Cependant, l'usage des NTG reste interdit en agriculture biologique (même si aucune mesure ne vient garantir une telle possibilité, étant donné l'absence de traçabilité et d'étiquetage).

Le temps et les compétences salariés disponibles sur les questions juridiques au RSP étant limité, le travail d'analyse de ce projet de règlement n'a pas été mené de manière aussi fine que pour le projet de règlement sur la production et la commercialisation de MRV. Sur ce sujet crucial nous pouvons en effet nous appuyer sur le travail mené par notre partenaire Inf'OGM, ainsi que le travail de décryptage poussé mené à l'été 2023 par le collectif Objectif zéro OGM. A contrario, le Réseau est relativement seul ou presque en France à proposer une analyse approfondie des réglementations production et commercialisation de MRV.

4.1.3. Formations

La veille juridique a animé 8 sessions de formation sur les enjeux réglementaires, 5 à destination de futur.e.s agriculteur.rice.s (stagiaires BPREA, CFPPA...), 1 pour des agriculteur.rice.s souhaitant faire circuler leurs semences entre eux, 1 pour une maison de semences et 1 à distance dans le cadre d'une formation plus large sur l'autoproduction de semences potagères à Mayotte. Une intervention de découverte des semences paysannes a également été réalisée pour Satoriz à destination des personnels de magasins (notamment vendeur.se.s et responsables des rayons fruits et légumes).

Enfin, dans une optique de montée en compétence collective, une présentation de la réforme commercialisation semences suivi d'un temps d'échange a été réalisée lors de l'AG 2022, et une table ronde sur le sujet a été organisée.

2 C'est l'annexe I qui fixe les critères d'équivalence à une plante conventionnelle.

4.2. Continuer notre travail de communication large et pédagogique sur les sujets réglementaires

4.2.1. Documents de synthèse et communication pédagogique

Une nouvelle fiche pratique est venue compléter le répertoire des fiches pédagogiques du RSP : celle sur le matériel hétérogène biologique. Cette dernière est disponible en deux versions : une [version courte](#) qui présente rapidement le cadre et les enjeux, et une [version longue](#), qui détaille plus précisément le mode d'emploi pour celles et ceux qui souhaitent en commercialiser.

Ces documents sont disponibles à la fois en format PDF directement sur le [site du RSP](#) (onglet [Semons nos droits/Fiches pratiques](#)), ou en format papier sur demande auprès du secrétariat ou de l'animatrice juridique.

Les [synthèses des actualités juridiques](#), publiées de manière trimestrielle, semblent toujours aussi appréciées. Bien que les réunions de discussions sur la synthèse ne réunissent qu'un nombre réduit de personnes, les échanges qui en résultent sont souvent très riches.

L'animatrice juridique a aussi continué à répondre aux sollicitations diverses des membres et non membres sur les problématiques juridiques : réponse aux questions du formulaire contact du site internet, réponse à des journalistes... Il s'agit le plus souvent de demandes portant sur les possibilités de circulation des semences ou le cadre plus général autour des semences auto-produites.

4.3. Contribuer à la défense des semences paysannes

4.3.1. Suite du recours VrTH

Le feuillet de la procédure concernant les variétés rendues tolérantes aux herbicides (VrTH) dans laquelle le RSP est engagé depuis 2015 (recours VrTH) a connu quelques nouveaux épisodes cette année.

Le 7 février 2023, la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) a rendu sa décision répondant aux questions préjudicielles que lui avait posé le Conseil d'État (CE) en novembre 2021. En effet, le CE avait sollicité les juges européens sur l'épineuse question de savoir si, pour déterminer les techniques de mutagenèse traditionnellement utilisées (et donc exemptées de l'application de la réglementation OGM), il convient de prendre en compte uniquement le processus par lequel le matériel génétique est modifié ou l'ensemble des incidences sur l'organisme du procédé utilisé, y compris les variations somaclonales³. Pour répondre à cette question, la CJUE commence par rappeler que la directive 2001/18 (et notamment son article 3, paragraphe 1, en cause ici), doit être interprétée en tenant compte non seulement de ses termes, mais aussi de son contexte et des objectifs de la réglementation : la protection de la santé humaine et environnementale. De ce fait, elle estime qu'il est justifié d'exclure de l'application de l'exemption prévue par la directive les organismes produits par une technique de mutagenèse qui comprend une ou plusieurs caractéristiques distinctes de celle d'une technique de mutagenèse répondant au double critère de

3 C'est à dire les variations génétiques observées dans les plantes produites par culture in vitro de tissus végétaux.

l'utilisation traditionnelle et de la sécurité avérée, mais uniquement s'il est établi que ces caractéristiques sont susceptibles d'entraîner des modifications du matériel génétique de l'organisme concerné, différentes par leur nature ou par le rythme auquel elles se produisent, de celles qui résultent de l'application d'une méthode de mutagenèse « d'utilisation traditionnelle » et à la « sécurité avérée ». Or, la Cour estime que ce n'est pas le cas de l'application *in vitro* (sur des cellules isolées) d'une technique de mutagenèse initialement utilisée *in vivo* (sur des semences ou plantes entières). En bref, la Cour estime que les effets inhérents aux cultures *in vitro* ne justifient pas, en tant que tels, une différence de traitement entre les techniques de mutagenèse.

Prochain épisode du feuilleton ; la décision du Conseil d'État, qui, maintenant qu'il a obtenu la réponse à sa question de la part de la CJUE, doit statuer sur les conséquences dans le cas du procès VrTH.

4.3.2. Appui à des mobilisations

Lettre ouverte « L'alimentation de tous doit être biologique : Soutien au développement des filières d'agriculture bio à partir des régions »

Le Réseau Semences Paysannes s'est joint aux signataires de la lettre ouverte [« L'alimentation de tous doit être biologique : Soutien au développement des filières d'agriculture bio à partir des régions »](#), portée par Minga. Cette tribune entend réaffirmer la dimension politique de l'agriculture biologique, en prenant pleinement en compte les enjeux du travail humain et de notre rapport au vivant.

Soutien aux Soulèvements de la Terre

Le RSP a choisi de se joindre aux nombreux signataires de la tribune [« Nous sommes les Soulèvements de la terre »](#), qui dénonce la procédure de dissolution du mouvement qui a été lancée le 29 mars 2023.

Choisir de qualifier d'« écoterroristes » celles et ceux qui s'opposent aux projets menant à l'accaparement des terres et l'artificialisation des sols au profit de l'agro-industrie ne fait que mettre encore plus à jour l'accointance des dirigeants avec ce système délétère et mortifère. Sortir l'artillerie, aussi bien policière que légale, pour museler une opposition que l'on ne veut entendre, n'est pas digne d'un gouvernement démocratique.

Par cette signature, le RSP manifeste son désaccord avec cette mesure qui constitue une atteinte aux libertés fondamentales en démocratie, celle de réunion et d'association.

Lettre ouverte d'IFOAM-Europe sur le lien entre brevets et nouveaux OGM

Le RSP a signé la lettre ouverte adressée en juillet 2023 aux ministres européens de l'agriculture, au commissaire européen pour l'agriculture et au commissaire pour le marché intérieur leur demandant d'empêcher les semences génétiquement modifiées brevetées de se répandre en Europe à la suite de la réforme de la réglementation européenne sur les OGM. Dans cette lettre ouverte, la société civile appelle ces acteurs à prendre position contre le démantèlement de la législation européenne sur les OGM et à ne pas pousser plus loin ce processus législatif, qui faciliterait l'accès au marché de variété végétales brevetées. En effet, les brevets revendiquent généralement toutes les plantes présentant le caractère spécifié, indépendamment de la manière dont elles ont été sélectionnées. Ainsi, le champ d'application des

brevets peut également s'appliquer aux plantes sélectionnées de manière conventionnelle et aux semences paysannes, locales et traditionnelles, même si celles-ci ne devraient pas être brevetables en vertu de la législation de l'UE, et peut s'étendre non seulement aux plantes et aux semences, mais également à la récolte et aux produits alimentaires contenant le caractère.

5. CULTIVER UN MODE DE FONCTIONNEMENT ASSOCIATIF PLUS HORIZONTAL

5.1. Conseil d'administration

Cet exercice a vu le renouvellement du conseil d'administration. Cette élection n'a pas été de tout repos puisqu'il à fallu s'y reprendre à plusieurs fois, le nombre minimal d'élu.e.s n'ayant pas été atteint lors de la première élection.

Le CA s'est réuni physiquement deux fois au cours de cet exercice (en octobre 2022 et en mai 2023). Outre ces réunions en présentiel, cinq réunions de CA distanciel ont été tenues.

Pour préparer le recrutement de nouveaux administrateur.rice.s et favoriser l'implication des membres, un guide « feuille de route des administrateur.rice.s » a été réalisé.

A la fin de l'exercice, le CA était composé comme suit.



5.2. Vie d'équipe

Cette année l'équipe a accueilli Maud Dumont, en CDD de 6 mois pour gérer l'organisation des 20 ans du RSP. En dehors du passage apprécié de Maud au Réseau, il n'y a pas eu d'autre mouvement dans l'équipe salariée.

Journées de régulation

Suite aux premières régulations organisées en 2022, l'équipe a renouvelé ces temps, toujours accompagné par une personne extérieure : Fabrice Gand, médiateur. Les régulations se sont déroulées les 7 février et 2 mai 2023, sur des demi-journées.

Ces sessions de régulation ont pour objectif de permettre à l'équipe salariée de :

- se centrer sur la qualité de la relation, avant la recherche de résultat,
- identifier les observations partagées derrière le registre émotionnel,
- reconnaître et expérimenter les différentes façons de recevoir un message difficile (reproches, accusations...).

Ces réunions seront maintenues à une fréquence de 1 à 2 réunions annuelles (selon les besoins).

Composition de l'équipe salariée :

Amélie HALLOT-CHARMASSON
Animatrice de réseau -
Réglementation et veille juridique
juridique@semencespaysannes.org

Nadège GARNIER
Chargée de projet gestion et
partenariat
gestion@semencespaysannes.org

Sophie QUIE
Animatrice de réseau - Agronomie
et expérimentation
agronomie@semencespaysannes.org

Maud DUMONT
Chargée de mission 20 ans
20ans@semencespaysannes.org

Vanessa GIROU
Secrétaire-comptable
contact@semencespaysannes.org

Aïcha BOURAD
Animatrice de réseau - Enjeux
économiques
enjeux.eco@semencespaysannes.org

Marie MOKRANI
Animatrice de réseau - Vie associative,
communication et événements
vie.asso@semencespaysannes.org

6. RAPPORT FINANCIER 2022 - 2023

Le résultat de l'exercice comptable du 1er octobre 2022 au 30 septembre 2023 présente un solde créditeur de 4 855€.

Le résultat d'exploitation présente un excédent de 13 515€.

6.1. Évolution du résultat

Fonds associatifs	Au 30/09/2023	Au 30/09/2022	Au 30/09/2021
Résultat de l'exercice	4 855 €	20 516 €	106 146 €
Fonds propres	215 173 €	194 658 €	88 511 €
Total Fonds associatifs	220 028 €	215 174 €	194 657 €

Fonds associatifs = fonds propres + résultat N-1 soit les ressources de l'association.

Fonds propre = fonds associatif de l'exercice antérieur.

6.2. Les charges

Le total des charges s'élève à **338 202€**, ce montant est en baisse d'environ 27 % par rapport à l'exercice précédent.

	Exercice comptable 2022-2023		Exercice comptable 2021-2022	
	Réalisé au 30/09/2022	Part du réalisé	Réalisé au 30/09/2021	Part du réalisé
CHARGES				
Personnel	243 683 €	72 %	281 975 €	61 %
Fonctionnement	47 826 €	14 %	54 177 €	12 %
Activité	46 693 €	14 %	125 015 €	27 %
TOTAL CHARGES	338 202 €	100 %	461 166 €	100 %

- **Les charges de personnel** représentent 72 % du montant total de nos charges.

Les charges de personnel sont les dépenses engagées par l'employeur pour ses salariés.

La masse salariale reste le premier poste de dépenses avec un total de 7 salariées, soit un équivalent temps plein de 5,97 contre 6,35 l'année précédente, 6 salariées sont en contrat à durée indéterminée et une en contrat à durée déterminée a été spécialement recrutée pour fêter les 20 ans du RSP.

Le montant des charges de personnel est nettement inférieur à celui de l'exercice précédent et cette année s'est révélée être stable.

Plusieurs formations salariées dont une formation collective ont été dispensées à l'équipe.

- **Les charges de fonctionnement** représentent 14% du montant total de nos charges.

Les charges de fonctionnement concernent les frais nécessaires à la vie associative (CA, Assemblée Générale, réunions d'équipe), les frais de location et charges du siège basé à Aiguillon (Lot-et-Garonne) et les frais inhérents à l'activité de l'équipe salariée (fournitures, entretien matériel...).

Nota : L'achat de matériel informatique n'est pas compté dans ces charges de fonctionnement car il est sujet aux amortissements

Par rapport à l'exercice précédent, certaines charges de fonctionnement sont en baisse et d'autres en hausse. Ces écarts s'expliquent en partie par l'arrêt de la location d'un bureau dans le Sud-Est, la tenue de certains conseils d'administration en visioconférence.

Dans l'ensemble la part des charges de fonctionnement se maintient et reste stable.

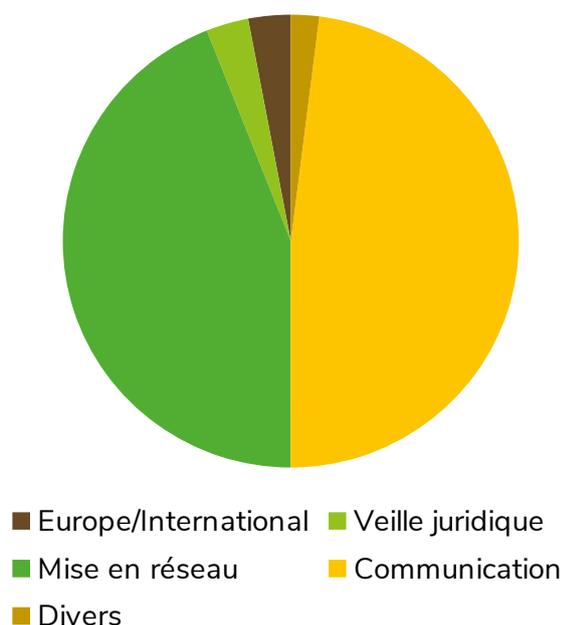
- **Les charges d'activités détaillées par projet** représentent 14% du montant total de nos charges.

Les charges d'activités ne comprennent pas le temps de travail salarié ; il s'agit principalement : des frais de déplacements, des indemnités de sujétion et d'animation pour les projets, des frais de mission, des frais de réception et de communication, des prestations de partenaires etc.

Détail des charges liées aux activités :

CHARGES	Exercice comptable 2022-2023		Exercice comptable 2021-2022	
	Réalisé au 30/09/2023	Part du réalisé	Réalisé au 30/09/2022	Part du réalisé
Divers	1 068 €	2,30 %	2 773 €	2,20 %
Europe et Internationale	1 532 €	3,30 %	36 709 €	29,40 %
Juridique	1 411 €	3,00 %	10 380 €	8,30 %
Mise en Réseau	20 280 €	43,40 %	73 894 €	59,10 %
Communication	22 400 €	48,00 %	1 260 €	1,00%
Total Activités :	46 692 €	100 %	125 015 €	100 %

Répartition des charges d'activités



Europe/International : Cette année, contrairement à l'année N-1, il n'y a pas eu d'activités liées à des projets Européens (comme Erasmus+). Cela a eu une répercussion sur les dépenses. Seul notre engagement auprès de Let's Liberate Diversity (LLD) apparaît donc sur ces lignes budgétaires.

Juridique : L'activité reste stable, même si le soutien aux collectifs impliqués dans le recours VRTH est en discussion au sein du Conseil d'Administration et que ce financement est en pause. Les dépenses sont donc en baisse.

Mise en réseau : Les reversements à d'autres collectifs partenaires n'ont pas eu lieu cette année puisque la convention Biocoop s'est

soldée à N-1. Malgré tout, sur ce volet, l'activité reste stable.

Communication : La progression des charges de communication s'explique par la réalisation de l'évènement des 20 ans du RSP et du travail engagé sur la charte graphique.

Dans l'ensemble le RSP enregistre moins de dépenses que l'année précédente. La répartition des charges reste cohérente avec une activité associative standard.

6.3. Les produits

La somme des produits s'élève à **343 056 €** pour 2022-2023 soit une baisse d'environ 29 % par rapport à l'exercice précédent.

PRODUITS	Exercice comptable 2022-2023		Exercice comptable 2021-2022	
	Réalisé au 30/09/2023	Part du réalisé	Réalisé au 30/09/2022	Part du réalisé
Fonctionnement	126 000 €	37 %	134 000 €	28%
Fonds propres	45 105 €	13 %	56 265 €	12%
Autres produits	15 315 €	4 %	39 635 €	8%
Activité	156 636 €	46%	251 471 €	52%
TOTAL PRODUITS	343 056 €	100 %	481 681 €	100 %

- **La part des produits de fonctionnement** représente 37% de la totalité des produits.

Les subventions pour l'appui au fonctionnement s'élèvent à 126 000 €, grâce aux soutiens de la Fondation pour le Progrès de l'Homme, de la Fondation Lemarchand, de la Fondation Un Monde Par Tous et de 1 % For the planet.

Ce financement reste une ressource importante pour le bon fonctionnement du RSP.

- **La part des fonds propres (autofinancement) de l'association** représente 13 % de la totalité des produits.

Le montant et la part des produits d'auto-financement est en baisse : les cotisations restent stables.

La ligne "dons et soutiens" a diminué mais reste conséquente ; cette diminution s'explique par des dons non effectués qui sont généralement fléchés pour le paiement des frais d'avocat dans le recours VrTH.

On enregistre une augmentation des ventes de documentation, cette hausse s'explique par des stands tenus sur de nombreux évènements et la sortie d'un nouveau logo et la création de nouveaux T-shirt et tote-bag.

- **La part des "Autres produits" de l'association** représente 4% de la totalité des produits.

Le montant varie selon les années, il reste difficile à anticiper. Ce montant est nettement inférieur à l'année précédente. Cette fluctuation plus ou moins conséquente est fortement dépendante des produits exceptionnels perçus, peu nombreux cette année. Le RSP enregistre également des remboursements de divers organismes (MSA pour les arrêts maladie et OPCO pour la formation

de salarié.e.s).

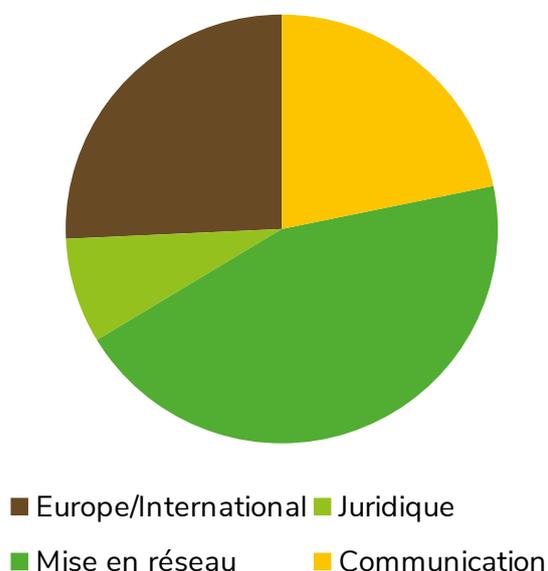
- **Les financements reçus et attribués (Activités)** pour la période représentent 46 % du total des produits.

Détail des produits liées aux activités :

PRODUITS	Exercice comptable 2022-2023		Exercice comptable 2021-2022	
	Réalisé au 30/09/2023	Part du réalisé	Réalisé au 30/09/2022	Part du réalisé
Europe et Internationale	40 000 €	26%	89 521 €	36%
Juridique	12 000 €	8%	11 700 €	5%
Mise en Réseau	70 070 €	45%	139 750 €	55%
Communication	34 567 €	22%	10 500 €	4%
TOTAL Activités	156 636 €	100 %	251 471 €	100 %

On note une part de financement liés aux activités qui diminue fortement et une redistribution de ces financements en faveur des activités liées à la communication.

Répartition des produits d'activités



Europe/International : Suite et fin du programme Erasmus+, la fondation FPH contribue au maintien de nos activités à l'Europe.

Juridique : la redistribution des ressources de l'un de nos soutien a permis de maintenir les ressources à leur niveau de l'année N-1, car le RSP a du faire face à la fin de la convention de la CNDSF et à des collectes de fonds peu suivies par le grand public.

Mise en Réseau : l'évolution des financements est uniquement due au solde d'une convention portée par le fonds de dotation Biocoop.

Communication : Les rencontres du RSP sont fortement plébiscitées par nos partenaires financiers, que ce soit des partenaires publics comme la région ou le département que privée.

Ces données induisent un résultat final positif pour l'exercice comptable 2022-2023.

Ce sont des résultats comptables et non pas des résultats de trésorerie. Il s'agit de la différence entre les entrées et les sorties d'argent effectives et celles à prévoir ou prévues.

NOS PARTENAIRES FINANCIERS

Fondations et entreprises privées



Fondation Charles Léopold Mayer
pour le Progrès de l'Homme

Projet
soutenu par



Partenaires publics



Avec
la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
développement
agricole et rural
CASDAR



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION

Liberté
Égalité
Fraternité



Société civile



Dons par le biais de plate-formes web



7. TABLE DES MATIÈRES DÉTAILLÉE

L'année en bref.....	5
1. Développement des semences dans les fermes et les jardins.....	6
1.1. Mieux faire réseau et favoriser l'interconnaissance entre les membres.....	6
1.1.1. Demandes d'adhésion.....	6
Sol.....	6
Emmaüs le Maquis.....	6
Maison Paysanne Aude.....	7
1.1.2. Mise en réseau et rencontre des membres.....	7
Inclusion de nouveaux membres.....	7
Co-organisation d'événements	7
Rencontres diverses.....	8
1.1.3. Groupes espèces.....	8
Groupe blé.....	8
Groupe fourragère.....	9
Groupe tomate.....	9
Groupe potagère.....	9
Groupe maïs.....	11
1.2. Accompagner la montée en compétences des membres.....	11
1.2.1. Formations et interventions.....	11
Formations portées par le RSP :.....	11
Interventions.....	12
1.2.2. Groupe de travail formation.....	12
1.2.3. Outils pédagogiques.....	12
Projet DiverAct.....	13
1.3. Encourager la recherche paysanne participative.....	13
1.3.1. Réunions GT Recherche.....	13
1.3.2. Rencontre « A la recherche des blés : blés paysans et recherche participative » - Prix de la Recherche Participative du groupe Blé.....	14
2. Favoriser les partenariats et mettre en lumière notre travail.....	16
2.1. Développer et consolider les partenariats.....	16
2.1.1. Sciences Citoyennes.....	16
2.1.2. LLD.....	16
2.1.3. Inf'OGM.....	17
2.1.4. Acteurs de l'autonomie alimentaire.....	17
2.2. Mieux communiquer sur nos actions.....	18
2.2.1. Identité visuelle et nouvelle charte graphique.....	18
2.2.2. Présence sur la toile.....	19
Site internet du Réseau.....	19
Liste de diffusion « sympathisant.e.s ».....	19
Réseaux sociaux.....	19
Numérique éthique et espace framaspace.....	20
2.3. Les événements du Réseau.....	20
2.3.1. Les 20 ans du RSP.....	20
2.3.2. Les rencontres internationales.....	22
2.3.3. La semaine des semences paysannes (SSP).....	22

3. Animer et mettre en réseau les expériences et relations au monde économiques.....	23
3.1. Consolider les partages entre les membres.....	23
3.1.1. Projet Céréalocales.....	23
3.2. Continuer d'animer la réflexion sur les règles d'usage des termes protégés et du logo de l'association.....	24
4. Poursuivre le travail de veille juridique et de défense des semences paysannes.....	26
4.1. Renforcer les montées en compétences collectives sur les thématiques réglementaire, juridique et politique.....	26
4.1.1. Circulation des semences.....	26
4.1.2. Réglementation des nouveaux OGM.....	27
4.1.3. Formations.....	28
4.2. Continuer notre travail de communication large et pédagogique sur les sujets réglementaires.....	29
4.2.1. Documents de synthèse et communication pédagogique.....	29
4.3. Contribuer à la défense des semences paysannes.....	29
4.3.1. Suite du recours VrTH.....	29
4.3.2. Appui à des mobilisations.....	30
Lettre ouverte « L'alimentation de tous doit être biologique : Soutien au développement des filières d'agriculture bio à partir des régions ».....	30
Soutien aux Soulèvements de la Terre.....	30
Lettre ouverte d'IFOAM-Europe sur le lien entre brevets et nouveaux OGM.....	30
5. Cultiver un mode de fonctionnement associatif plus horizontal.....	31
5.1. Conseil d'administration.....	31
5.2. Vie d'équipe.....	32
Journées de régulation.....	32
Composition de l'équipe salariée :	32
6. Rapport financier 2022 - 2023.....	33
6.1. Évolution du résultat.....	33
6.2. Les charges.....	33
6.3. Les produits.....	35
Nos partenaires financiers.....	37
Fondations et entreprises privées.....	37
Partenaires publics.....	37
Société civile Dons par le biais de plate-formes web.....	37
7. Table des matières détaillée.....	38
Liste des membres du Réseau.....	40

Annexe

LISTE DES MEMBRES DU RÉSEAU

Adear du Gers, Adear du Tarn, Agribio 04, Agrobio Perigord, Agrof'ile, ALPAD, Amis de la terre, APABA, ARDEAR AuRA, ARDEAR Centre, Association DINOS, AVEM, B.L.E., Bio Ariège Garonne, Bio Civam 11, Bio Loire Océan, Biobreizh, CAB Pays de la Loire, CBD Poitou Charentes, Chemin Cueillant, Civam AD 49, Civam AD 72, Confédération Paysanne, D'une graine aux autres, Emmaüs le Maquis, EPCC du Château de la Roche Guyon, Faire et savoirs, FDCIVAM 44, FNAB, Fournil des Buis, GAB 65, GABB d'Anjou, Germinance, GRAB, Grainaille, Graine des Montagnes, Graines de libertés, Graines de Noé, Graines del País, Haute Loire Bio, Initiatives Paysannes, Interbio Franche Comté, Jardin des Thorains, Jardin'Envie, Jardins de Siloé, Kerna Un Sohma, L'Or des Graines, La Boîte à Graines, La plante Compagne, La Semencerie, Le Biau Germe Les Champs des possibles, Les Jardins Inspirés, Li Mestère asbl, MAB 16, MABD, Maison des semences du Rhône, Maison de la Semences de la Loire, Maison des Semences Paysannes Gard-Cévennes, Maison des Semences Paysannes du Lot, Maison des Semences Paysannes Maralpines, Maison Paysannes de l'Aude, Métis, Moulin Astrié, Nature et Progrès, Payzons Ferme, Pétanielle, PNR Queyras, Renova, S.I.M.P.L.E.S, Semailles, Semeurs du Lodevois-Larzac, Sol, Solimence, Syndicat Touselle, Terre en vie, Terre et Humanisme, Triptolème, Triticum, Vivre Bio en Roannais,